

voilà un emploi tout trouvé ; on n'a qu'à ouvrir la main et à laisser tomber.

Enfin, n'est-il pas temps que le gouvernement lui-même intervienne et fasse quelque chose pour les artistes ? Ma position me rendrait trop délicate l'étude de cette question ; je laisse à la presse la tâche de dire son mot là-dessus.

Bref, remuons-nous un peu, secouons l'apathie qui nous paralyse, et occupons dans les arts, la place à laquelle nous avons droit. On n'aura plus aucun prétexte pour nous qualifier de race inférieure : car notre place, disons-le sans fausse humilité est au premier rang.

NAPOLÉON LEGENDRE.

Chant et Musique d'Eglise.

Nous publions, pour l'information de nos lecteurs et des intéressés, le troisième article de la 20ième circulaire adressée, le 25 Décembre dernier, par Mgr. l'Evêque de Montréal au Clergé de son Diocèse.

30. CHANT ET MUSIQUE.

Bien des fois, chers collaborateurs, il vous a été recommandé de ne pas tolérer dans vos églises, de musique légère, profane, théâtrale. Ce genre de musique ne peut servir qu'à déshonorer la sainteté de nos temples et à convertir nos cérémonies sacrées en des amusements mondains. La musique d'église doit être grave, sévère, noble, pieuse, il faut qu'elle porte à prier et non à danser.

Le plain-chant ou chant grégorien est à proprement parler le chant de l'Eglise : il est important, par conséquent, qu'on le cultive avec soin, dans les écoles et ailleurs. Nous aimerions beaucoup à voir chaque curé s'occuper de former dans sa paroisse, un bon chœur de voix d'hommes. Nous disons de voix d'hommes, car règle générale, nous ne reconnaissons pas aux femmes le droit de chanter dans l'église. Aussi à partir du 1er Juin, 1879, il ne leur sera plus permis de chanter dans les églises, aux grand-messes et aux autres offices publics. Cependant nous permettons que les femmes chantent, mais seules, dans les Retraites qui leur sont données, dans leurs réunions de congrégation, et à l'office de l'Archiconfrérie ou aux offices du Mois de Marie, quand il n'est pas possible de trouver des voix d'hommes en nombre suffisant, pour former un chœur convenable. Mais qu'il soit bien entendu, que les chœurs d'hommes et de femmes sont absolument défendus.

LECONS DE VIOLON.

M. François Boucher

RECEVRA, A SA RESIDENCE,

No. 484, Rue Lagachetiere,

QUELQUES ÉLÈVES POUR

LE VIOLON.

Conditions : . . . \$3.00 par mois.

NOUVELLES MUSICALES CANADIENNES.

—M. A. Desève se faisait entendre, en concert, à Joliette, le 22 Janvier dernier.

—M. F. A. Lavoie a résigné, le 31 Décembre dernier, la charge de maître de chapelle de l'Eglise de Notre-Dame, qu'il remplissait depuis quatre ans.

—Le Révd. Messire Callixte Desrochers a pris, le 1er Janvier dernier, la direction du chœur de chant de l'Eglise paroissiale de Notre-Dame de Montréal.

—Il fera plaisir aux chanteurs du Gesù d'apprendre que leur messe favorite—celle de Kalliwoda, en *la*, — a été chantée à Noël par l'excellent chœur de la cathédrale St. Paul de Liège, Belgique.

—Son Excellence le Gouverneur-Général et Son Altesse la Princesse Louise honoreront de leur présence le concert qui sera donné le 10 Février, par les membres de l'Union Musicale d'Ottawa.

—Anticipant l'ordre donné par Mgr. de Montréal, dans sa circulaire du 25 Décembre dernier, les dames qui chantaient au Gesù se sont retirées du chœur de cette Eglise, le dimanche 5 Janvier dernier.

—Le dimanche 12 Janvier, 800 jeunes élèves du "Catéchisme de Persévérance" de l'Eglise St. Patrice, de cette ville, offraient un harmonium en cadeau à leur directeur, le Révd. Messire Callaghan.

—MM. Filiatrault et Tranchat ont repris, le mois dernier, la publication de l'*Echo Musical*, suspendue depuis deux ans. Cette publication se compose d'une romance, petit format, — prix 15 cents.

—Pendant le mois de Janvier, "l'Orphéon Canadien" s'est appliqué à perfectionner le chœur *les Enfants de Lutèce*, commencé en Décembre, et ajoutait, en même temps, à son répertoire, *la Tyrolienne de Van Ackere*.

—Le Dimanche 19 Janvier, fête du St. Nom de Jésus, le chœur du Gesù, nouvellement réorganisé à voix d'hommes seules, a chanté la messe dite "de Ste. Thérèse," de La Hache,—et, à l'office, le *Jesu dulcis memoria* de Sieg.

—Les Commissaires d'Ecoles protestants discutent actuellement l'à-propos d'introduire l'étude du solfège (d'après la méthode anglaise *Tonic sol-fa*,) dans leur académie de la rue Dorchester d'abord, puis, dans les autres écoles sous leur contrôle.

—La troupe "Martinez" n'a rencontré à Montréal que de rares admirateurs. L'orchestre partiel et le chœur étaient assez passables, à la vérité,—mais les principaux rôles—ceux de MM. Digby Bell et Benitz exceptés — furent interprétés d'une manière très-inférieure.

—Lundi, le 13 Janvier, Son Altesse Royale la Princesse Louise a accordé une audience à notre jeune violoniste Canadien, M. Alfred Desève. Après l'avoir entendu jouer plusieurs morceaux, elle lui a donné la permission de prendre le titre de "Violoniste de S. A. R. la Princesse Louise."

—Nos remerciements à MM. John Church & Cie., éditeurs de musique de Cincinnati, O., pour l'envoi d'une charmante barcarolle, intitulée *Welcome home little bark*, par M. G. T. Bulling. L'exécution typographique n'est pas inférieure au mérite artistique de cette composition, et en fait un morceau des plus acceptable.